

Duquesne University

Duquesne Scholarship Collection

Anthologie Spiritaine

Anthologie Spiritaine

6-27-2008

10. Mémoire adressé par le P. Libermann; à Mgrs les évêques de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Réunion

Christian de Mare CSSp

Follow this and additional works at: <https://dsc.duq.edu/anthologie-spiritaine-french>



Part of the [Catholic Studies Commons](#)

Repository Citation

de Mare, C. (2008). 10. Mémoire adressé par le P. Libermann; à Mgrs les évêques de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Réunion. Retrieved from <https://dsc.duq.edu/anthologie-spiritaine-french/84>

This Chapitre IV is brought to you for free and open access by the Anthologie Spiritaine at Duquesne Scholarship Collection. It has been accepted for inclusion in Anthologie Spiritaine by an authorized administrator of Duquesne Scholarship Collection.

Mémoire adressé par le P. Libermann
à M^{grs} les évêques
*de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Réunion*¹

Dès sa nomination comme supérieur général de la congrégation du Saint-Esprit, le P. Libermann s'attelle à la nécessaire et longue tâche de la création des évêchés coloniaux, dont il attend l'assainissement de la situation du clergé colonial. Malgré son mauvais état de santé et quantité d'autres besognes, il la mène à bien dans le dialogue avec Rome et avec le gouvernement français. Il prend le temps d'adresser aux nouveaux évêques nommés de la Martinique (M^{gr} Leherpeur²), de la Guadeloupe (M^{gr} Lacarrière³) et de la Réunion (M^{gr} Desprez⁴) ce long Mémoire, témoignant d'une information étendue et d'une vision pastorale sage. Les nouveaux évêques seront ordonnés le 5 janvier 1851 et s'embarqueront peu de temps après. On pourra comparer le regard positif que le P. Libermann porte sur les Noirs dans ce document et dans son Mémoire de 1846.

La longueur du document (62 pages dans les N.D. XII) ne permet de donner qu'un extrait de ce remarquable Mémoire. Il s'agit ici de l'attitude des nouveaux Évêques devant l'épineuse situation des Blancs, des Noirs et des Métis, chacun longuement présenté dans les pages précédentes.

¹ N.D. XII, pp. 281-286 (pp. 245-307 pour tout le document).

² Voir index.

³ Voir index.

⁴ Voir index.

27 juin 1850

[...] Étant arrivés dans vos diocèses, votre sagesse, aidée de la grâce suréminente de l'épiscopat, vous fera prendre envers les Gouverneurs une ligne de conduite qui préviendra peut-être toutes les tracasseries administratives. Il me semble qu'en prenant les mesures générales suivantes, vous obtiendrez les résultats désirés.

1° Comme les gouverneurs représentent tous les pouvoirs réunis du Chef de l'État et qu'ils ont le pas⁵ devant les évêques, il me semble qu'il n'y aurait pas d'inconvénients et qu'il serait bon que Vos Grandeurs, dans les rapports ordinaires, leur rendissent les honneurs et eussent pour eux toutes les prévenances, cela toutefois dans une proportion convenable.

Cette prestation d'honneurs et de prévenances, faite avec la dignité qui convient à l'épiscopat, ferait effet sur les Gouverneurs et les satisferait.

3° Tout en sauvegardant tous les droits de l'autorité spirituelle, il serait peut-être bon de ne pas se montrer susceptible dans les points qui n'y touchent qu'indirectement et de loin, et qui n'ont par eux-mêmes aucune importance.

3° Autant que possible, prévenir de loin tout conflit et pour cela être sur ses gardes et prendre ses mesures pour éviter au Gouverneur une prétention ou une démarche qui puissent l'engager dans une affaire en dehors de ses attributions.

4° Lorsque le Gouverneur s'est avancé mal à propos, trouver le moyen de lui ouvrir une porte de derrière, où il puisse s'échapper sans être compromis, et autant que possible sans que l'Évêque ait l'air de s'en apercevoir.

⁵ *Le gouverneur seul a le pas devant l'évêque ; le directeur de l'Intérieur vient après lui. Cependant ce second magistrat de la colonie a besoin d'être beaucoup ménagé aussi ; c'est lui qui a directement des rapports avec le clergé, et ses allures étaient jusqu'à présent assez envahissantes et despotiques ; il a donc besoin d'être ménagé pour oublier peu à peu un pouvoir qui lui échappe des mains. Il y a des règles fixées sur la manière d'agir envers les gouverneurs et les autres principales autorités, lorsqu'ils viennent à l'église.*

- 5° En matière mixte, étant modérés dans la manière de traiter les questions, faciles et de bonne composition dans les choses de peu d'importance par elles-mêmes et dans leurs suites, vous parviendrez à maintenir la bonne harmonie et à régler les affaires à l'amiable.
- 6° Gagner son cœur par des relations amicales et des prévenances qui conviendront à son caractère, en maintenant toutefois la haute et sainte dignité de l'épiscopat.

Pardonnez-moi, Messeigneurs, toutes ces observations minutieuses que vous connaissez mille fois mieux que moi, je le sais bien. J'ai pensé cependant devoir vous les exposer, afin de fixer votre attention sur cette difficulté qui est très grande; et s'il y a de l'inconvenance de ma part à vous les faire, cette inconvenance même servira à arrêter davantage votre attention sur ces choses, attention dont vous aurez besoin surtout dans les commencements.

Une autre difficulté très épineuse que Vos Grandeurs rencontreront est dans la position politique et sociale de ces pays. Aussitôt que vous arriverez, les partis⁶ auront les yeux sur vos démarches.

J'ai déjà eu l'honneur de vous expliquer l'irritation et la susceptibilité qui existe entre ces deux partis. Ils vous suivront avec anxiété. S'il arrive que l'un des deux partis vous croie plus favorable à son adversaire, vous aurez des difficultés et des complications considérables à surmonter. L'Esprit de Dieu vous guidera, j'en ai la ferme confiance.

Deux lignes de conduite pourraient être suivies. La première serait celle qui ferait croire à chacun des deux partis que vous êtes pour lui. Cette marche serait d'abord extrêmement difficile, même presque impossible; elle aurait encore le désavantage de n'être pas franche, et de plus, supposé que vous puissiez parvenir à prendre cette position, il serait impossible de la maintenir: tôt ou tard, il se présenterait une circonstance où les apparences de votre conduite seraient plus en faveur de l'un des deux, et alors

⁶ *Les Noirs et les Blancs.*

le mal serait plus grand que jamais. La seconde serait dans la neutralité. Quoique cette marche soit rationnelle et éminemment sacerdotale, elle aurait tout de même ses difficultés très grandes. Tous les partis sentent à la vérité que telle devrait être la conduite des évêques et de leur clergé ; mais dans la pratique, les passions violentes, comme elles sont dans les colonies, n'entendent pas le langage de la raison ; chacun voudra que l'évêque soit pour lui et contre son adversaire.

La position des deux partis donne lieu à cette prétention. Le parti des Noirs a pour lui la justice et le sentiment religieux ; il a la justice, parce qu'il est malheureux et faible, et par conséquent doit exciter la commisération et a besoin d'un appui dans le représentant de Jésus-Christ et de son saint Évangile. Le parti des Blancs ayant la puissance, l'orgueil et l'esprit de domination en partage, prétend que l'évêque, comme jouissant d'un pouvoir et d'un rang élevé, ayant un grand rôle dans la société, doit venir à son secours pour le maintien de son aristocratie et de l'ordre ; et il appelle ordre le retour ou à peu près du statu quo existant avant l'émancipation où les Noirs étaient sacrifiés à son unique avantage. Comme ses intérêts et sa puissance ont beaucoup souffert et qu'ils sont en danger de souffrir encore davantage ; comme loin d'être résigné, il poursuit passionnément le rétablissement de l'un et de l'autre dans ses conditions primitives, il est un aveugle, il ne raisonne plus et tout ce qui résiste à sa volonté l'irrite ; il voudrait donc que l'évêque soit et travaille pour lui.

Nonobstant cette difficulté, cette seconde ligne de conduite doit être adoptée. Il s'agit d'examiner maintenant de quelle manière on la suivra. J'en vois trois.

La première serait de prendre une position nette et tranchée, dès en arrivant, de faire connaître clairement, d'une manière ou d'une autre, le plan de conduite qu'on s'est tracé. Cette marche aurait l'avantage de ne laisser, dès l'origine, aucun doute, aucune équivoque et de fermer la porte aux poursuites que tenteront les deux partis pour mettre l'évêque de leur côté. Une position bien tranchée renferme de grands avantages ; mais cette façon d'être tranchée a quelque chose de raide et devient désagréable aux intéressés ; de plus, les passions sont trop ardentes, et les espérances, déçues d'une

manière trop tranchée, pourraient bien soulever, dès le principe, les deux partis à la fois, mais surtout celui des Blancs. Les esprits échauffés glose- raient sur chaque terme, soupçonneraient, interpréteraient les intentions et la pente de l'évêque vers le parti opposé. Cette déclaration de principe me paraît dangereuse.

La seconde serait, au contraire, de ne faire aucune manifestation, mais de se faire connaître par la conduite, par les conversations particulières, lorsque des hommes de l'un et de l'autre parti entameraient des matières relatives à cette question. Cette conduite serait naturelle dans un cours de difficultés ordinaires ; mais les colonies se trouvent dans un état exceptionnel, anormal ; les difficultés sont d'un ordre extraordinaire. Il se pourrait que l'incertitude où l'on serait sur la pensée de l'Évêque et sa ligne de conduite jetât une profonde inquiétude dans les esprits ; il pourrait s'exposer à se voir environné de toutes sortes d'intrigues ; les espérances de chaque parti s'agiteraient et ses craintes pourraient produire l'agitation.

La troisième consisterait à s'annoncer, en arrivant, comme le représentant de Jésus-Christ, venant avec la charité du Sauveur pour tous ses enfants et avec une égale sollicitude pour toutes ses ouailles. Parler en termes tout évangéliques de sa mission et de son dessein de se dévouer pour le bien du pays et de ses habitants, donnant ainsi à entendre indirectement qu'il ne se mêlera absolument d'aucune question politique, sans cependant rien dire qui fasse allusion à la situation particulière des partis et de leur lutte, et tout en ne touchant ni directement, ni indirectement aucune des questions qui remuent actuellement les passions, faire comprendre cependant, dans un langage saint et évangélique, ce que l'on veut être par rapport à ces questions ; se soutenir ensuite, en la pratique, dans ce système tout apostolique, c'est-à-dire être toujours l'homme de Dieu, qui reste ainsi dans la voie de la paix et de charité, si essentielle à son éminent et saint caractère. Il serait possible de se maintenir dans cette voie pendant quelques mois sans qu'on s'en plaignît, d'autant plus que l'Évêque arrivant est censé ne pas connaître l'état du pays, le Ministre ayant voulu choisir des hommes nouveaux, inconnus aux colonies. Une fois là pendant quelques mois, on le connaîtra, on verra ses allures, sa conduite sainte, digne, pacifi-

que et pleine de charité, on ne sera plus si porté à le juger mal, parce qu'on ne se défiera plus de lui, et parce que, par ses manières et ses rapports, il aura gagné l'affection d'un certain nombre d'habitants. Si, dans la conversation, on le mettait sur des questions difficiles, en qualité d'homme nouveau, il pourrait plus facilement se tirer d'embarras sans se prononcer.

Il traitera les Blancs avec honneur et prévenance, selon leur rang et leur position sociale; s'ils lui parlent de l'état où ils sont réduits, il peut entrer dans leur chagrin, sans cependant avoir l'air d'approuver l'esclavage, ce que le sentiment de son cœur d'évêque ne lui permet pas, sans toutefois faire pressentir son opinion contre l'esclavage, ce qui irriterait ces cœurs ulcérés; mais restant indépendant sur cette question de droit, ainsi que sur la question du fait de l'abolition.

Sera-ce un Noir qui voudra lui parler? Il le traitera avec la tendresse d'un père. Ici, le ton de la conversation sera plus simple. Cette conversation ne pourrait que très rarement être embarrassante: ce sont des enfants très bons qui parleront à leur père, et il les traitera comme tels.

Sera-ce un mulâtre ou un ami des Noirs? Il le traitera selon son rang et sa position sociale, faisant attention qu'ils sont très susceptibles par la nature de leur position équivoque et fausse. À ceux-là il peut dire qu'il s'intéresse infiniment aux Noirs, qu'il en prendra un soin tout particulier, qu'il travaillera de toutes ses forces à l'avancement de l'instruction religieuse et de la civilisation de ces pauvres enfants.

Je crois qu'il est urgent, Messieurs, que vous examiniez à fond cette question, que vous consultiez des hommes sûrs, qui connaissent bien les colonies pour y avoir demeuré longtemps, mais des hommes sans préjugés et qui soient en dehors des partis. Il est d'autant plus nécessaire que vous sachiez, avant de partir, à quoi vous en tenir sur la ligne de conduite que vous devez suivre par rapport à cette question importante que, selon toutes les probabilités, Vos Grandeurs auront, en arrivant, à répondre à des harangues. Ces réponses doivent être prévues quant au fond. Il serait possible que la harangue fût faite au nom de tou-

tes les classes ; il serait possible que chaque classe vous fît la sienne ; il est donc bien important que vous soyez prêts à tout événement, car vos réponses seront publiées le lendemain dans les journaux des différentes couleurs ; et là, une parole solennelle d'un Évêque aura toute autre importance qu'en France, parce que les harangues⁷ renfermeront au moins des allusions aux questions en litige.

⁷ Dans son sens ancien, la harangue est un discours officiel, par ex. un discours d'accueil.